

Image not found or type unknown



Reintegration apres licenciement

Par **azeq**, le **21/09/2008** à **19:09**

bonjour, rnma societe m a donné en main propre un courrier de mise à pied conservatrice en vu d'une eventuelle mesure de licenciement, rnj'ai été conduit a la porte sans motif rnune semaine plus tard lors de l'entretien j'ai été accusé en resumant de piratage informatique par mon responsable et la direction (je travaille dans l'informatique) il s'est averé que les preuves enoncé on été balayer pas de preuve technique (puisque j'etais innocent)rnj'ai donc été reintegré le lendemain, mais bon imaginé mon état d'esprit comme je disais je travaille dans l'informatique et je suis amené à manipuler des données confidentiels, je ne comprend pas ce que mon responsable a voulu prouver mais moralement j'ai beaucoup de mal, je suis angoissé en permanance.rny a t il un recours possible, que puis je faire sachant que j'ai reintegré cette societernmerci par avance de vos reponses